

La SAS Les Champs Jouault ne transforme pas (encore) l'eau en vin, mais les déchets en électricité

25 juin 2014 | [Actualité](#), [Développement durable](#)

770 millions de tonnes de déchets produit par an ! Que faire de ces montagnes d'immondes que les ménages, les artisans, les commerçants, les entreprises, les agriculteurs et les collectivités ne cessent d'alimenter ?



Un projet d'énergie propre : la valorisation des déchets en énergie thermique



Jeudi 19 juin 2014, la **SAS Les Champs Jouault** a ouvert les portes de son centre d'enfouissement situé à Cuves, dans le Sud-Manche (50). Arborant un gilet jaune et une casquette de protection aux couleurs des Champs Jouault, les officiels et les invités ont pu

mesurer l'étendue et la modernité de cette installation de stockage de déchets non dangereux en mode bioréacteur.

Le site en chiffres

« Depuis sa mise en service, le 6 avril 2009, **350 000 tonnes de déchets non dangereux ont été traités, 6 millions de mètres cubes de biogaz issu de la fermentation des déchets ont été valorisés en énergie thermique** », rappelle Simon Loisel, directeur général de la SAS Les Champs Jouault qui ne compte pas s'arrêter là. Son entreprise, axée sur le développement durable, s'est donnée pour objectif d'augmenter sa production de biogaz, autrement dit d'optimiser le procédé de biodégradation. Pour ce faire, elle s'est tournée vers l'**IRSTEA** (Institut de Recherche en Sciences et Technologies pour l'Environnement et l'Agriculture) pour lui confier une étude sur la dégradation des déchets. Deux paramètres sont essentiels : la teneur en eau et la température au cœur des détritiques que l'on peut mesurer grâce à des capteurs optiques. « Nous nous sommes adressés tout naturellement à la société **Acome**, basée à Mortain, leader dans la fabrication de fibre optique », indique Simon Loisel.

« **Un nouveau défi à relever pour notre entreprise qui a dû concevoir et développer des capteurs à fibres optiques devant être intégrés dans un environnement très différent du monde télécom, notre cheval de bataille. Les alvéoles remplies de déchets représentent un environnement hostile** », précise Arnaud Poulain, du service Recherche & Développement chez Acome. Grâce à cette étude, qui arrive à son terme, Simon Loisel nourrit l'espoir de voir se multiplier les centres de stockage en mode bioréacteur, un principe alternatif de traitement des déchets.

Un système de cogénération, une suite logique

De l'énergie, Simon Loisel n'en manque pas : la SAS Les Champs Jouault poursuit la valorisation du biogaz par la construction d'une unité électrique. « **Un procédé autonome depuis février 2013, auparavant la double valorisation du biogaz n'était pas permise** », se réjouit Simon Loisel. Chaque année, la SAS Les Champs Jouault génère de la chaleur pour chauffer les serres et les bassins, installés sur son site, où la **SARL Scirsée cultive la spiruline**. Grâce au principe de production simultanée, elle produira également **800 KWH d'électricité** (soit l'équivalent de la consommation d'une ville de **3 000 habitants**) qui seront ensuite redirigés dans le réseau d'EDF.



La filière du biogaz, la « petite dernière des énergies renouvelables », est encore peu développée en France, notamment par rapport à son voisin allemand. Le projet de loi sur la transition énergétique dévoilé par Ségolène royal, ministre de l'Environnement, le 18 juin 2014, va dans le sens du développement d'un substitut progressif au gaz fossile. Une déclaration qui tombe à pic pour le biogaz.

L'énergie chez nos voisins...

En Autriche, la ville d'Amstetten **recupère la chaleur provenant de l'eau des égouts** grâce à des canalisations équipées d'échangeurs thermiques. Ce dispositif, dont le coût s'élève à 240 000 €, permet de **chauffer en hiver et de rafraîchir en été 4 000 m2 de bâtiments**. Selon une étude de l'université de Vienne, 3 à 5% des bâtiments autrichiens pourraient être chauffés à l'instar de ceux d'Amstetten.

« L'avantage de cette technologie est qu'elle emploie une ressource très locale, et que les eaux usées sont toujours abondantes », explique Florian Kretschmer, de l'université des Sciences naturelles de Vienne.

Ce dispositif, bien qu'exemplaire, n'est pas unique. Il existe des projets semblables en Allemagne et à plus grande échelle en Suisse, qui ne compte pas moins de 200 installations.

[Acome](#), [biogaz](#), [cogénération](#), [déchets](#), [électricité](#), [énergie renouvelable](#), [environnement](#), [fibre optique](#), [projet](#)

Search

ACTUALITÉS

- Tournez manège
- [brève] Embargo russe sur les produits alimentaires
- Agrochanvre, un projet plébiscité par les internautes.
- [brèves] Coup dur pour l'exécutif
- [brève] Pacte de responsabilité : la filière chimie signe le premier accord de branche
- [brève] Pacte de responsabilité : le gouvernement s'est-il trompé dans ses estimations ?
- La Seml Seenergie, nommée aux Trophées des Epl 2014
- L'écovallée de la Sée : des perspectives d'emploi importantes
- Les entreprises de travaux publics en danger
- Trophées PME Bougeons-Nous : les inscriptions sont ouvertes



ANNONCES



AGENDA

- Concours « En 2014 : mon entreprise en Normandie » le 1 juin 2014 9 h 00 min
- Visites du Jeudi : Scirsée le 7 août 2014 11 h 00 min
- Omyagué : le salon du cadeau d'affaires le 17 septembre 2014
- Salon des micro-entreprises le 30 septembre 2014
- MIF EXPO - Le Salon Made in France le 14 novembre 2014
- METAL EXPO, le salon du métal dans la construction le 18 novembre 2014

MOTS-CLÉS

agriculture aides
avanches **basse-normandie** bocage
bois brécéy
communauté de communes
communauté de communes du Val de Sée communication
concours création culture **dynamisme**
Développement durable
développement économique
entreprendre
entreprises
environnement
france granit initiatives
innovation **manche**
mont saint
saint-see
territoire tourisme
val de sée vallée de la Sée
économie économique
écoparc
écovallée élus
énergies renouvelables



PORTRAITS



ÉCOVALLÉE VAL DE SÉE

